

AVIS DE COURSE

ROUTE DU SEL 2024

SOCIÉTÉ DES REGATES DE LA TURBALLE





SOCIETE DES REGATES

1. CONCURRENTS

Sont admis à participer à l'épreuve :

- les bateaux monocoques possédant une carte d'identité Handicap National en cours de validité, dont le groupe HN net est supérieur ou égal à 4,5, dont tout l'équipage d'au moins 2 personnes, est licencié auprès de la Fédération Française de Voile,
- les bateaux de la classe mini 6.50 en solitaire ou duo

Les propriétaires ont souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés aux tiers. La remise d'une copie de la Carte d'identité du bateau engagé, à jour, signée du Skipper, est obligatoire. Cette remise vaut engagement du concurrent sur la conformité de son bateau au groupe HN indiqué.

2. REGLES APPLICABLES

La course est régie par les Règles de Course à la Voile (ISAF 2021-2024), les prescriptions de la Fédération Française de Voile, les règles de la course-croisière au handicap, le présent avis de course, les instructions de course « Entrainements d'hiver 2024 » et annexe parcours.

Publicité: l'épreuve est inscrite en catégorie C

3. INSCRIPTIONS

30 € par personne Supplément de 5 € par personne après le 22 septembre 2024

Tous les documents sont téléchargeables sur le site : www.srt.asso.fr

LES INSCRIPTIONS SERONT ENREGISTREES:

- PAR COURRIER: SRT -Route du Sel 2024 Port de Plaisance 44420 LA TURBALLE avant le 22 septembre 2024. Passé cette date, les inscriptions seront majorées de 5€
- Confirmation des inscriptions le vendredi 27 septembre 2024 de 17h à 19h au local SRT, port de la Turballe.

ATTENTION: il ne sera plus possible de s'inscrire ensuite

Le dossier devra comprendre:

1-photocopie de la carte HN du navire valide

2-liste d'équipage complète suivant formulaire (numéros de licence 2024)

3-attestation d'assurance du navire engagé

4-montant de l'engagement par chèque à l'ordre de SRT

4. PROGRAMME

le samedi 28 septembre

8h30: briefing et émargement.

10h : Signal d'avertissement devant le port de La Turballe.

18h30: Fermeture de ligne

19h30 : Apéro des équipages sur le port et résultats de la 1ère manche

le dimanche 29 septembre

8h : Briefing et émargement

9h : Signal d'avertissement devant le port de Pornichet

16h30: Fermeture de ligne

18h : Résultats – Remise des prix et pot de l'amitié devant le club-house sur le port de La Turballe

5. SYSTEME DE CLASSEMENT

Les bateaux sont classés selon la méthode du temps sur distance avec coefficient CVL. A chaque course, chaque bateau recevra les points dans son groupe de classement. Il y aura 3 groupes de classement :

- 1. HN net inférieur ou égal à 17
- 2. HN net supérieur à 17
- 3. MINI 6.50

6. ENGAGEMENT

L'engagement à la ROUTE DU SEL implique l'acceptation sans réserve du présent avis de course et de toutes les règles qui y sont énoncées, notamment la règle 4 de l'ISAF : "La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité".